

La Fédération fait peau neuve.  
Aujourd'hui, nous avons le plaisir  
d'afficher nos nouvelles couleurs!

## UN VENT DE CHANGEMENT SOUFFLE SUR NOTRE FÉDÉRATION

### La Quinzaine devient Forêts de chez nous PLUS

Ce n'est pas d'hier que notre organisation se préoccupe d'informer ses membres par le biais d'une missive. En 1978, le premier feuillet informatif nommé Lettre bimensuelle a vu le jour puis est devenu, en 1995, La Quinzaine. Nous profitons du changement d'image de la Fédération pour renommer La Quinzaine qui devient maintenant Forêts de chez nous PLUS.

**Forêts de chez nous PLUS** se veut une extension de la revue **Forêts de chez nous**. Cependant, son contenu reflétera davantage les actions et les représentations effectuées par la Fédération des producteurs forestiers du Québec. Cette publication demeurera mensuelle et visera d'abord les administrateurs des syndicats et offices de producteurs forestiers. Néanmoins, nous élargissons consciemment notre visibilité à tous les intervenants du secteur forestier, ainsi qu'aux abonnés par Internet, donc à tous les propriétaires forestiers actifs et désireux de suivre nos démarches.

### La Fédération change de nom

Les producteurs ont adopté une résolution, lors de l'assemblée générale de 2011, afin de changer le nom de la *Fédération des producteurs de bois du Québec* (FPBQ) pour celui de la *Fédération des producteurs forestiers du Québec* (FPFQ). Ce faisant, les producteurs exprimaient leur volonté d'être perçus, non pas seulement comme des producteurs de bois, mais comme des producteurs fort occupés à gérer un patrimoine forestier!

### Une nouvelle identité visuelle

Le changement d'identité visuelle, après plus de 40 ans d'existence, permet de nous redéfinir auprès de nos membres, de nos clients, de nos partenaires, du public et des médias.



Ainsi, le concept du nouveau logo met de l'avant l'individu qui gère et aménage sa forêt:

- La main formant le tronc et les branches symbolise les propriétaires forestiers, unis et forts, que nous représentons;
- Les racines représentent l'ancrage historique de notre organisation dans les régions pour soutenir la croissance de la forêt privée et des communautés. Chacune des quatorze pointes correspond à l'un des syndicats et offices affiliés;
- La notion de relève s'illustre avec les jeunes résineux poussant sous le couvert forestier;
- La présence de résineux et de feuillus symbolise l'ensemble des régions du Québec;
- La ligne d'horizon affiche le dynamisme et l'implantation des propriétaires forestiers présents sur l'ensemble du territoire du Québec.

## Un nouveau slogan: 130 000 forestiers en action

Le conseil d'administration de notre Fédération a poussé plus loin sa réflexion en adoptant un slogan qui nous distingue, répond à nos aspirations profondes et définit notre vision de développement de la forêt privée:

- Nous sommes des forestiers;
- Le poids de notre nombre fait de nous un acteur important de la société québécoise;
- Nous sommes unis au sein d'une fédération régionalisée ayant la capacité de mobiliser les producteurs forestiers du Québec;
- Nous visons une gestion active des boisés des propriétaires forestiers.

## PRIX HENRI-PAUL-GAGNON: APPEL DE CANDIDATURE

La FPFQ et les régions hôtes travaillent à l'organisation du congrès FPFQ – 2012 qui aura lieu les 14 et 15 juin 2012, à Trois-Rivières, et dont la programmation complète sera dévoilée dans le prochain numéro. En attendant la tenue de cet événement, nous sommes à la recherche du lauréat 2012 du prix Henri-Paul-Gagnon. Ce prix, instauré en 2010, vise à souligner une contribution exceptionnelle à la vie syndicale dans le secteur de la forêt privée.

Si vous connaissez, au sein de notre organisation, une personne inspirante dont vous souhaitez voir souligner l'implication particulière nous vous invitons à soumettre sa candidature au prix Henri-Paul-Gagnon, avant le 7 mai 2012, en communiquant avec le bureau de votre syndicat ou office de producteurs forestiers. La candidate ou le candidat peut être producteur de bois, propriétaire de forêt privée, administrateur ou employé des syndicats et offices de la FPFQ.

Le prix Henri-Paul-Gagnon sera remis au congrès FPFQ – 2012.

## ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC

Avec la multiplication des projets d'éoliennes, de pipelines et de lignes à haute tension, il devient primordial de convenir d'ententes de compensations financières pour les propriétaires forestiers visés par des servitudes d'infrastructures publiques.

À cet égard, une lettre d'entente a été signée le 13 mars dernier entre Hydro-Québec et l'UPA relativement aux compensations prévues dans *l'Entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier HQ-UPA*. Les bonifications financières prévues dans la nouvelle entente assurent une plus grande équité entre les producteurs des différentes régions du Québec, par rapport à l'ancienne version datant de 1999.

L'entente prévoit notamment des compensations pour les options de servitude, les servitudes permanentes, l'implication du propriétaire, les pertes de récoltes forestières, les pertes de récolte de sirop dans les érablières et les dommages et inconvénients occasionnés par l'établissement d'une ligne à haute tension.

Les améliorations apportées à l'entente portent notamment sur :

- Une indexation des montants forfaitaires et minimums payés en 1999 et la mise en place d'un mécanisme qui indexera ces montants de façon périodique;
- Une nouvelle façon de calculer l'accès à l'emprise (convention d'option) qui assure une plus grande équité entre les producteurs des différentes régions;
- Une majoration de la compensation minimum par propriétaire;
- Une bonification de la compensation lors du passage d'une nouvelle ligne de transport contigüe à une ligne existante afin de prendre en compte les effets liés à la multiplicité des emprises sur une même propriété;
- Une augmentation du nombre d'heures payées au producteur afin qu'il puisse s'approprier le contenu de l'entente et suivre les travaux d'Hydro-Québec sur son entreprise.

Il reste maintenant à finaliser l'écriture des différentes sections de l'entente, qui, rappelons-nous, ont déjà fait l'objet d'échanges avec les fédérations régionales de l'UPA et la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

### Activités à venir

Les détails des assemblées générales annuelles des syndicats et offices de producteurs forestiers ont été publiés dans La Quinzaine de février 2012.

**14 et 15 juin**

Congrès de la FPFQ -  
Trois-Rivières



### Forêts de chez nous PLUS

En avril 2012, La Quinzaine est devenue Forêts de chez nous PLUS. Si vous souhaitez recevoir la version électronique de cette infolettre mensuelle de la FPFQ, veuillez transmettre vos coordonnées à Andrée Trudel, au [atrudel@upa.qc.ca](mailto:atrudel@upa.qc.ca).